

A l'attention de :

Groupe d'experts pour l'assainissement des finances fédérales, DFF

- Monsieur Dr. Serge Gaillard
- Madame Ursula Schneider Schüttel, ancienne conseillère nationale
- Monsieur Jacques Bourgeois, ancien conseiller national
- Monsieur le professeur Aymo Brunetti
- Monsieur le professeur Christoph Schaltegger

Copie

- Mme la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter
- Mme Sabine D'Amelio-Favez, directrice de l'AFF

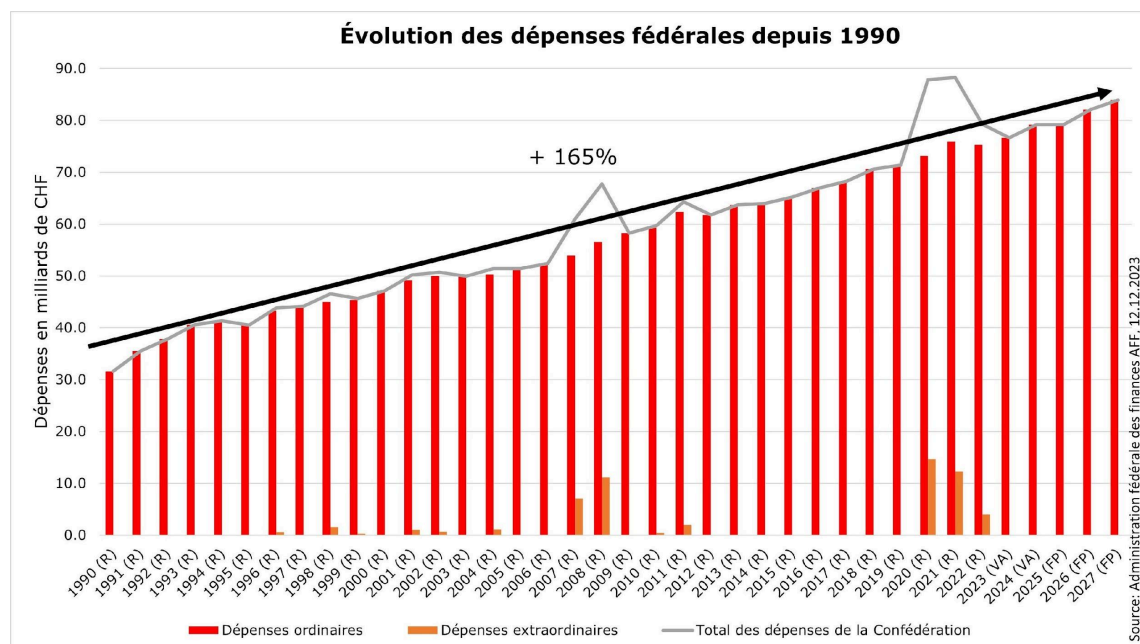
Berne, le 15 avril 2024

## Examen des tâches et des subventions 2024

### Exigences du groupe de l'Union démocratique du centre pour endiguer la croissance des dépenses dans le budget fédéral

Mesdames et Messieurs

Le 8 mars 2024, le Conseil fédéral a informé de la mise en place d'un groupe d'experts externes chargé d'assainir le budget de la Confédération. Le groupe UDC prend acte avec une grande inquiétude de la forte croissance des dépenses de la Confédération et des déficits structurels pour les prochaines années du plan financier. Il salue donc la mise en place du groupe d'experts et demande que la croissance des dépenses fédérales des dernières décennies soit durablement endiguée. Comme le montre le graphique ci-dessous, les dépenses fédérales ont presque triplé depuis 1990.



Si l'on considère les différentes dépenses de la Confédération, on constate que certains domaines ont connu une croissance beaucoup plus forte que d'autres au cours des trois dernières décennies. L'UDC estime qu'il est impératif de freiner la croissance des dépenses, en particulier dans les domaines qui ont connu une croissance disproportionnée au cours des 30 dernières années : Asile et migration, coopération au développement, culture, Office fédéral de la santé publique, formation et recherche, environnement et aménagement du territoire. Il s'agit aussi et surtout d'examiner quelles tâches que la Confédération a assumées par le passé de la part des cantons peuvent leur être à nouveau déléguées.

Le groupe UDC vous demande, en tant que membres du "groupe d'experts pour l'assainissement du budget de la Confédération", de proposer au Conseil fédéral les positions suivantes pour endiguer la croissance des dépenses. Si ces mesures étaient mises en œuvre, **le budget fédéral pourrait être allégé d'environ 5,5 milliards de francs par an** (par rapport au budget 2024) :

- 1) Asile, migration et statut de protection S, plafonnement à 2 milliards de francs par an - **2 milliards de francs** ;
- 2) Aide publique au développement, APD, plafonnement à 2 milliards de francs par an - **1 milliard de francs** ;
- 3) Dépenses de personnel de la Confédération, plafonnement à 5 milliards de francs par an - **1,5 milliard de francs** ;
- 4) Conseil et prestations externes de la Confédération, plafonnement à 500 millions de francs par an - **219 millions de francs** ;
- 5) Formation, recherche et innovation 2025-2028, plafonnement à 28,1 milliards de francs (correspond au montant de la période 2021-2024) - **275 millions de francs** ;
- 6) Compensation des charges sociodémographiques, plafonnement à 300 millions de francs par an - **220 millions de francs** ;
- 7) Office fédéral de la culture, réduction de moitié des charges de personnel, Pro Helvetia et encouragement du cinéma - **64 millions de francs** ;
- 8) Fondation immobilière FIPOI, suppression - **61 millions de francs** ;
- 9) Fonds multilatéral pour l'environnement, suppression - **50 millions de francs** ;
- 10) Programme Energie Suisse, suppression - **38 millions de francs** ;
- 11) Revitalisation (sans protection contre les crues), suppression - **36 millions de francs** ;
- 12) Office fédéral de la statistique, plafonnement à 150 millions de francs par an - **30 millions de francs** ;
- 13) Suisse Tourisme, réduction de moitié du montant - **30 millions de francs** ;

- 14) Nouvelle politique régionale, suppression - **25 millions de francs** ;
- 15) Office fédéral de la santé publique, réduction des charges de personnel au niveau de 2019 (de 107 à 86 millions de francs) - **21 millions de francs** ;
- 16) Bureau de l'égalité, suppression - **15,4 millions de francs** ;
- 17) Institut suisse de droit comparé, suppression - **7 millions de francs** ;
- 18) Bureau de la consommation, suppression - **1 million de francs**.

En outre, le groupe UDC demande au "groupe d'experts pour la mise à jour du budget de la Confédération" de procéder à **un examen complet de toutes les dépenses liées ainsi que des tâches de la Confédération dans leur ensemble**.

Il doit en **résulter des propositions concrètes pour endiguer la croissance des coûts des dépenses liées** et pour remettre sous la responsabilité des cantons des tâches assumées jusqu'ici par la Confédération.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre prise de position.

Avec nos meilleures salutations

## **UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE**

Le président du parti

Le président du groupe parlementaire

Marcel Dettling  
Conseiller national

Thomas Aeschi  
Conseiller national